



Consultation des salariés : PSE 2020



Après la 3eme réunion du mardi 12 octobre les négociations du PSE 2020 s'annoncent difficiles : jusqu'à présent nous n'avons pas enregistré d'avancée concrète dans les négociations sur les propositions syndicales.

Mardi vos représentants syndicaux ont remis une plateforme commune à la direction concernant le départ volontaire après une discussion sur les catégories professionnelles « en tension » en présence de trois managers opérationnels.

Nous faisons donc appel à vous pour soutenir les propositions des organisations syndicales. Nous vous proposons de répondre à la consultation ci-dessous, comportant des propositions communes aux deux organisations syndicales et d'autres présentées par la CFDT.

Votre réponse est importante pour les organisations syndicales qui vous représentent : plus vos réponses seront nombreuses, plus elles auront de poids.

Répondez en ligne jusqu'au 2 novembre 2020 inclus

<https://framaforms.org/consultation-pse-cgg-2020-1602844301>

Votre situation par rapport aux catégories professionnelles - Vous êtes :

- | | | | |
|-------------------------------------------------------------|-----|-----|-------------|
| - dans une catégorie aujourd'hui non impactée et en tension | OUI | NON | Ne sait pas |
| - dans une catégorie aujourd'hui non impactée | OUI | NON | Ne sait pas |
| - dans une catégorie aujourd'hui impactée | OUI | NON | Ne sait pas |

Rappel : ces catégories ne sont pas définitives. Elles sont susceptibles d'être modifiées au cours de la procédure.

Questions et propositions communes envisagées par la CFDT et la CGT

Considérez-vous que ce plan 2020 est justifié par la situation économique de l'entreprise ?

OUI NON Ne Sait Pas

Etes-vous d'accord avec les propositions suivantes :

- 1. Recourir exclusivement au départ volontaire** OUI NON Ne Sait Pas
- 2. Ouvrir le volontariat aux salariés de toutes les catégories sous réserve de permettre le reclassement d'un salarié impacté** OUI NON Ne Sait Pas
- 3. Faire appel aux dispositifs publics de soutien à l'emploi pour s'adapter à la baisse conjoncturelle du marché (Activité Partielle de Longue Durée : réduction du temps de travail avec compensation de la réduction de salaire par l'Etat)** OUI NON Ne Sait Pas

- 4. Réduire le nombre de suppression de postes en prenant en compte les besoins liés à la poursuite des activités actuelles et au développement de nouvelles activités (transition énergétique)** OUI NON Ne Sait Pas
- 5. Améliorer Les conditions de départ du plan de 2019** OUI NON Ne Sait Pas
Pour quelles raisons ?
- 5.1. Parce que la situation économique est dégradée OUI NON Ne Sait Pas
 - 5.2. Pour faciliter le volontariat OUI NON Ne Sait Pas
 - 5.3. Pour sécuriser la situation des salariés licenciés OUI NON Ne Sait Pas
 - 5.4. Parce que l'entreprise a des réserves financières OUI NON Ne Sait Pas
- 6. Réduire le temps de travail à 32 heures hebdomadaires pour sauver des emplois menacés** OUI NON Ne Sait Pas
- 7. Investir sur des formations pour faire évoluer les compétences vers les nouvelles technologies** OUI NON Ne Sait Pas
- 8. Réduire les bonus des cadres dirigeants: pas de taux cible supérieur à 25%**
(pour les cadres dirigeants ces taux sont actuellement de 30 à 100% de la rémunération fixe)
OUI NON Ne Sait Pas

Questions et propositions envisagées par la CFDT



- 9. Supprimer temporairement les bonus** (pour une durée limitée et prédéfinie)
OUI NON Ne Sait Pas
- 10. Réduire temporairement les salaires de manière proportionnée, de manière à ne pas affecter les plus bas salaires** (pour une durée limitée et prédéfinie, le temps que l'activité revienne au niveau antérieur, avec des mesures compensatoires à définir : distribution d'actions, prime exceptionnelle à la reprise...) – Si cette proposition était retenue, elle s'appliquerait à tous les salariés : il a donc un enjeu de solidarité.
OUI NON Ne Sait Pas

Merci de votre participation.

Les résultats vous seront prochainement communiqués